

Jeudi 07 février 2019

Circonscription de Gradignan

Présents :

Présidente - Directrice d'école : Mme Karine BLAISE

Equipe enseignante :	Mme SIBIRIL, Mme SARROUILHE, Mme SABAH, Mr RAYNAUD, Mme ZERARI, Mme DUHAMEL
Le maire ou son représentant :	Mr BARBESSOU, Mr CULLERIER
Les représentants de parents d'élèves	Mmes DUFAURE, ALLAIN, GUERIN, LEDUC, MARCHAND, SERPELLONI, MELENDEZ et KLOCKENBRING, Mr FERNANDEZ
Invités:	Mme DELAS (Directrice CLSH)

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaires de séance : Mme DUHAMEL et Mme DUFAURE

Fin du conseil d'école : 20h00

Prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 06 juin 2019.

Fait à Saint-Morillon, le 12 février 2019.

La Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole

Mme BLAISE

Les Secrétaires de séance :

Mme DUHAMEL et Mme DUFAURE

I/ Parcours de l'élève

a/ Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Pour aider les élèves, plusieurs dispositifs sont mis en place au sein de l'école :

- Différenciation au sein de la classe et aide apportée par l'enseignant;
- Intervention de l'enseignante spécialisée du RASED, le lundi matin et le vendredi après-midi (*prise en charge de 7 élèves*).
- APC -Activités Pédagogiques Complémentaires- assurées par les enseignants le mardi et/ou le jeudi (*en fonction des périodes, 30 à 40 élèves bénéficient des APC*).

b/ Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Explication des dispositifs de protection de l'enfance et quel est le circuit de transmission d'une situation d'enfant en danger ou en risque de danger.

Quelle est la définition de l'enfance en danger ? L'article 375 du Code Civil détermine ainsi la notion de danger « *si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises* ».

L'Education Nationale contribue au repérage et au traitement des situations de mineurs en danger ou en risque de l'être. Lorsqu'un membre de l'équipe éducative a connaissance d'une situation d'enfant en danger, une équipe pluridisciplinaire est organisée pour procéder à une évaluation de la situation. Cette équipe peut être constituée du directeur de l'école, d'enseignants, d'un psychologue scolaire, d'un médecin scolaire, ...

L'évaluation de la situation déterminera les suites à donner (copie à l'IEN et au DASEN) :

- Un accompagnement par des professionnels éducatifs, sociaux ou de santé ;
- Une information préoccupante au Conseil Général.
- Un signalement au Parquet.

Les parents sont associés à la réflexion à toutes les étapes et informés de la transmission d'une information préoccupante ou d'un signalement concernant leur enfant sauf si cela est contraire à l'intérêt de l'enfant.

II/ Projet et vie de l'école

a/ Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

Projets pour l'école

- Mise en place du quart d'heure de lecture quotidien, rebaptisé « *Chut ! Je lis* ». Très grand succès dans toutes les classes.

- Partenariat avec les Restos du Cœur de Martillac : la collecte de denrées alimentaires a commencé le 28 janvier et se terminera le 8 février.

- Cross de l'école aura lieu le vendredi 24 mai. Toutes les classes y participeront.

- Fête de l'école se déroulera le vendredi soir 28 juin.

Maternelle :

- Grand succès de la représentation théâtrale du 18 décembre avec théâtre d'ombre pour les MS et pièce de théâtre pour les GS.
- Participation au festival Méli-Mélo pour assister au spectacle « *Que deviennent les ballons lâchés dans le ciel ?* » le 5 février à St Selve.
- Carnaval le mardi 12 février à 15h30 ; thème Afrique (*pour s'associer avec le carnaval Récréasso du 10/03*).
- Projet COTEAC « Chemin faisant » (organisé par la CCM Montesquieu) : faire découvrir aux enfants des musiques du monde et les arts du cirque.
- Sortie scolaire de fin d'année envisagée, mais le lieu n'est pas encore fixé.

CP et CE1 :

- inscription au concours d'écriture *Plumes en Herbe* : un éditeur donne les illustrations d'une histoire, aux élèves d'écrire le texte, de faire la couverture de l'album et de trouver un titre. Collaboration entre les élèves de CP et CM2 pour le travail d'écriture.
- participation au festival Méli-Mélo pour assister au spectacle « *Mix Mex* » le 8 février à Léognan.
- Projet théâtre avec la compagnie « Regards de 2 mains » financé par la mairie.

CP, CE1 et CE2 : Dossier pour la sortie à Tausat les 25 et 26 mars a été transmis à la DSDEN. En attente de validation. Une participation de 40€ est demandée par enfant. Réunion d'informations pour les parents le mardi 05 mars à 19h à la cantine.

CE1 et CE2 : participation à l'opération « *Foot à l'école* » en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et la FFF. Idée est de mettre en avant des valeurs citoyennes, notamment celles de l'égalité fille-garçon et la fraternité, et de développer des apprentissages moteurs et cognitifs. Le projet se décline en 2 axes : un projet sportif et un projet culturel (*réalisation d'une production artistique en lien avec le thème « Football : une activité pour l'égalité »*). Pour le projet sportif, venue d'un intervenant 2h/2 fois par semaine du 05 mars au 11 avril.

CM1 et CM2 : Dossier pour la sortie à Biscarosse les 25, 26 et 27 avril a été transmis à la DSDEN. En attente de validation. Une participation de 70€ est demandée par enfant. Fabrication et vente de gâteaux pour aider au financement du séjour à Biscarosse.

CM1 : participation à la Semaine de la presse.

CM2 : l'activité piscine a commencé en décembre à la piscine de Chambéry. Elle a lieu le vendredi matin. Financement du bus et de l'activité par la mairie.

L'association Récréasso a fait un don 1250€ à l'école (bénéfices du marché de Noël), et a permis à l'équipe enseignante d'envisager pour l'année 2019-2020 un **projet de sortie à la montagne pour 4 classes** (CE1 à CM2), sur une durée de 4 ou 5 jours. Projet coûteux qui nécessite de trouver des financements. La faisabilité de ce projet va être travaillée les mois à venir pour donner une réponse précise au prochain conseil d'école.

III/ Fonctionnement de l'école

a/ Bilan intermédiaire sur la sécurité

Exercice PPMS Risques majeurs le 24/01 et exercice incendie le 07 février : tout s'est très bien déroulé et les élèves ont pu être mis en sécurité rapidement. L'exercice incendie a eu lieu sur le temps de récréation du matin. La sirène d'alarme a été moyennement entendue. Il faudrait prévoir un réglage du volume.

La mairie a fait réaliser un contrôle de la qualité de l'air par un organisme agréé. Vérifications dans les classes, sur plusieurs jours, au niveau des murs, des boiseries, des meubles, etc... Tout est validé.

b/ Bilan intermédiaire sur la coopérative

Au crédit cette année :

- 7 473 € solde créditeur année 2017-2018
- 2 602 € participation des familles en début d'année
- 1 750 € bénéfices de la vente des photos (organisée par Récréasso)
- 1 250 € don de Récréasso (bénéfices du Marché de Noël)

Une partie de cette somme va servir à financer les différentes sorties organisées sur l'année.

Le don de 1250€ sera gardé en réserve pour l'an prochain.

MAIRIE

L'organisation lors des travaux de construction d'une salle de motricité et d'un nouveau restaurant scolaire sera abordée lors des questions « parents ».

QUESTIONS des Représentants de Parents d'Elèves

MAIRIE

SECURITE/LUMIERE

- **L'ampoule du lampadaire face au City Stade ne fonctionne plus et du coup les automobilistes ne voient pas bien les personnes qui traversent.**

L'ampoule a été changée à la demande de la mairie via une société spécialisée, la mairie ne pouvant pas les changer elle-même.

- **Serait-il possible de mettre un spot devant l'entrée de l'accueil du matin et du soir ? car il n'y aucune visibilité de l'intérieur vers l'extérieur quand il fait nuit.**

Le spot a été reçu et sera posé rapidement.

CANTINE

- **Quel est l'avancement du projet cantine ? une date de démarrage est-elle définie ?**

Le permis a été déposé et les bâtiments de France ont émis un avis favorable. Il faut faire les cahiers des charges puis consulter les entreprises. Le début des travaux est estimé entre juillet et septembre 2019 avec une durée de réalisation d'environ 1 an.

- **Pendant les travaux, comment se déroulera l'accueil du matin et du soir ?**

Pour les maternelles, le lieu d'accueil ne sera pas modifié. Pour les primaires, il y a plusieurs possibilités : bibliothèque ou presbytère. Cela sera décidé en fonction de la zone d'implantation des entreprises.

- **Certains « grands » trouvent que parfois les portions sont un peu justes. Quel est le retour du personnel de service ?**

Non car ils sont souvent resservis.

- **Est-il possible d'éviter d'avoir la récurrence d'un même légume sur une semaine ? 5 fois par semaine du chou même si on sait que c'est un légume d'hiver ! ou 2 fois le même légume dans le même repas.**

Il y a une alternance et la commission restauration essaie d'éviter la récurrence.

PERISCOLAIRE

- **Un accueil au centre de loisir plus « bienveillant » envers les tout petits (3-4 ans) est demandé, ainsi qu'un effort sur la communication entre les animateurs, les parents et les enfants.**

Ce point n'est pas du ressort du conseil d'Ecole qui se doit de rester neutre.

Ce point doit être abordé directement avec les personnes concernées. Les parents d'élèves peuvent représenter les parents s'ils ne souhaitent pas se manifester directement ou être médiateurs.

Sur proposition de la mairie, des réunions trimestrielles auront lieu entre les représentants de la mairie et des parents d'élèves afin de couvrir plus spécifiquement le fonctionnement du groupe scolaire et de l'Alsh.

- **Concernant la facturation de l'accueil du soir, le temps d'APC est-il bien décompté ? Pas de possibilité de vérifier du fait qu'aucun détail quotidien ne soit mentionné.**

Oui le temps de l'APC est bien décompté.

DIVERS

- **Quand est-il prévu de faire/refaire les peintures de jeux au sol ?**

En général, c'est refait lors des vacances de Pâques. Possibilité de nouveaux jeux.

- **Les dévidoirs des toilettes ont-ils été changés ?**

Les dévidoirs sont neufs, en revanche des abattants et des poubelles ont été ajoutés.

ECOLE

- **Classe PS-MS : problème de « violence » dans les classes de Ps-Ms : morsures, coups, plusieurs sur un même enfant sur du temps de récréation et pause déjeuner. Cela est-il perçu par les enseignants et comment cela est-il géré ?**

Ce point n'est pas du ressort du conseil d'Ecole qui se doit de rester neutre. Ce point a été abordé en dehors du conseil d'école.

- **Etes-vous intéressés par des dons de livres et/ou jouets pour les malles et boîtes à livres?**

L'école est toujours intéressée par contre le besoin est de jeux adaptés à l'extérieur et pas trop petits.

Les CP/CE1 jouent beaucoup avec les jeux des malles : Lego, Kapla, figurines, poupées.

- **Est-ce que dans le futur, une sortie en classe de neige est envisagée ?**

Une classe de neige n'est pas envisagée. Par contre, grâce notamment au don de 1250 € de Récréasso, un projet de voyage à la montagne de 4 à 5 jours pour les 4 classes de CE1 à CM2 est en cours de revue pour l'année 2019/2020.

- **Des sorties à la journée sont-elles prévues pour les maternelles ?**

Les sorties à la journée pour les maternelles sont en cours de réflexion.

- **Est-il prévu de renouveler le cross en 2019 ? très apprécié des enfants.**

Le cross sera reconduit pour toutes les classes le vendredi 24 mai.

Remerciements des parents pour la représentation théâtrale des MS et GS.